

Lycée
Année scolaire 2018-2019

Jounieh, le 8 février 2019
Réf. : Péd.323/18-19

Chers parents,

Nous vous informons que, pour plus d'entraînement aux épreuves de badminton et de tennis de table, une séance **supplémentaire** d'entraînement dans ces disciplines sera organisée par le professeur d'EPS, Mme Rouba BEYROUTHY, pour les élèves de la classe de 2^{de}, sur les terrains du collège Saint-Joseph, Antoura, et ce, le **mercredi 13 février 2019**.

Le départ du lycée aura lieu à 15h30, sachant que nous assurerons le transport aller-retour et l'encadrement des élèves. Cependant, il est possible que les élèves qui le souhaitent, et avec l'accord de leurs parents :

- puissent rester au lycée, après la fin des cours pour attendre le départ à Antoura ;
- puissent rentrer chez eux et retourner au lycée à 15h30 ;
- puissent rejoindre la classe directement au club sportif du collège Saint-Joseph, Antoura, à 15h45 ;
- puissent partir chez eux directement d'Antoura, suite à la fin de la séance, à 17h45 ;
- puissent retourner dans le bus scolaire jusqu'à chez eux si le trajet pris par l'autocar, d'Antoura à Jounieh, le permet ;
- puissent retourner dans le bus scolaire, au lycée, à Jounieh, sachant que leurs parents les récupéreront à 18h ;

Ce cours supplémentaire, à l'intention des élèves de 2^{de}, est obligatoire et indispensable pour une meilleure performance dans ces deux activités.

Merci de votre attention.

Rony GHARIOS
Responsable pédagogique



Sekundarstufe II
Schuljahr 2018/2019

Jounieh, den 8. Februar 2019
Ref.: Péd.323/18-19

Liebe Eltern,

die Deutsche Schule Jounieh organisiert eine **zusätzliche** Übungsstunde für die Disziplinen Badminton und Tischtennis. Die Sportlehrerin, Frau Rouba Beyrouthy bietet sie am **Mittwoch, dem 13. Februar 2019** für die Schülerinnen und Schüler der Klassenstufe 10 am *Collège Saint-Joseph Antoura* an.

Abfahrt von der Schule ist um 15.30 Uhr. Die Hin- und Rückfahrt sowie die Betreuung werden von der Schule gewährleistet. Es ist möglich, dass die Schülerinnen und Schüler in Absprache mit den Eltern:

- nach dem Unterricht bis zur Abfahrt nach Antoura in der Schule bleiben.
- nach Hause gehen und um 15.30 Uhr zur Schule zurückkommen.
- um 15.45 Uhr direkt zum Sportklub des Collège Saint-Joseph, Antoura kommen.
- nach Ende der Übungsstunde, um 17.45 Uhr direkt von Antoura nach Hause fahren können.
- direkt aus dem Schulbus zu Hause aussteigen können, insofern es auf der Strecke von Antoura liegt.
- mit dem Schulbus zurück zur Schule fahren können, wo die Eltern sie dann um 18 Uhr abholen.

Die Teilnahme an der zusätzlichen Übungseinheit ist für die Schülerinnen und Schüler der Klassenstufe 10 obligatorisch.

Mit freundlichen Grüßen

Rony Gharios
Pädagogischer Leiter

